

Aux Parents d'élèves de 3^{ème} Orientation

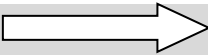
Suite des Opérations ...

Pia, le 13 avril 2026

Madame, Monsieur,

Les procédures d'Orientation Post 3^{ème} se poursuivent.

Les équipes du collège vous accompagnent dans vos démarches. Vous trouverez ci-dessous un tableau qui vous aidera à vous repérer dans la suite des opérations :

<i>Parcours Avenir / <u>Préparation Phase 2</u> Vœux définitifs Qui fait Quoi ?</i>		
	<i>Le collège</i>	<i>Élèves et Parents</i>
Orientation Phase 1 Vœux et Avis provisoires <i>(Déjà fait ou en cours)</i>	Les équipes ont formulé un Avis Provisoire à chacun des vœux formulés en ligne.	<ul style="list-style-type: none">- Vous avez réceptionné le bulletin Semestre 1 (envoi mel ou voie postale) / Vous avez eu un premier entretien assorti de conseils.- Vous avez consulté l'Avis formulé par l'équipe et Accusé Réception pour chacune des demandes d'Orientation formulée (Vœux provisoires).- Cette Prise de connaissance (Accusé Réception) doit se faire sur la demande numérique (en ligne). C'est une étape indispensable pour la suite des opérations.
 Préparation Phase 2 Vœux définitifs		
	<i>Le collège</i>	<i>Élèves et Parents</i>
<u>-Elèves dont le projet a encore besoin d'être ajusté : Un 2^{ème} entretien individuel est organisé (mêmes modalités que le premier, élève et parents.)</u> <u>-Elèves dont le projet est déjà bien construit : la</u>	<ul style="list-style-type: none">-Les Professeurs Principaux récence les situations particulières et organise des entretiens en priorisant ces dernières situations.- Le Professeur Principal indiquera la date et heure de l'entretien aux parents concernés.- Chaque Professeur Principal fait le point pour sa classe notamment pour les nécessités	<ul style="list-style-type: none">-Chacun des élèves prépare avec sa famille (support utilisés : Fiche de vœux définitifs «Document brouillon»). Ce document vous a été remis par le Professeur Principal à compter du 10/04.-Chacun des élèves communique cette préparation « vœux formulés » à son Professeur principal et fait le point avec lui tout au long de sa réflexion.- Les familles comme les élèves peuvent solliciter les conseils de Mme Lamarque, psy EN, également pour cette phase « Préparation des vœux définitifs»

finalisation se fera directement sur la fiche dialogue et en ligne.	de « Dérogations » ou autres...	
<i>Les Trois points très importants à ne pas oublier</i>		
1/ Dérogations	<p>Certaines demandes relèvent d'une dérogation*** (en 2GT uniquement) <u>Pensez à vous signaler dès maintenant auprès du Professeur Principal.</u></p> <p>En préparant vos vœux définitifs, veuillez vérifier auprès du Professeur Principal si l'une de vos demandes en 2GT relève d'une dérogation (voir avec le Professeur Principal et / Mme Lamarque) Si c'est le cas, merci de le signaler et de transmettre votre demande au plus tôt au Professeur Principal et en parallèle de saisir cette dernière en ligne également. Le collège transmettra votre demande.</p> <p>*** (le collège réceptionne les demandes avant la date limite de saisie des vœux)</p>	
2/ Dossiers Médicaux	<ul style="list-style-type: none"> - Les situations qui relèvent d'une priorité médicale sont recensées et communiquées pour le traitement des affectations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Si vous envisagez de demander une priorité médicale, vous devez impérativement vous signaler sans tarder auprès de son Professeur Principal ou de Mme Lamarque. - <i>Un document complété par votre médecin est à nous remettre avant le 13 mai 2026 (dépôt au secrétariat avant le 11 mai 2026 17h).</i>
3/ Dispositions particulières Option ou Section	<ul style="list-style-type: none"> -Recense chacune des candidatures réceptionnées par les Professeurs Principaux -Envoi des dossiers aux lycées avec bulletins (le collège se charge de joindre les bulletins) 	<ul style="list-style-type: none"> -Si vous envisagez de solliciter l'une de ces sections ou options pour votre enfant, vous devez impérativement vous signaler sans tarder auprès de son Professeur Principal (ex BACHIBAC) <i>BACHIBAC et EREA : Date limite de réception au collège du dossier le 13 mai 2026 (retour des demandes au secrétariat du collège le 12 mai 2026 dernier délai)</i> - <i>Préparation du dossier et transmission au Professeur principal ou au secrétariat du collège à compter du lundi 4 mai 2026 retour de vacances.</i> <i>Merci de respecter ces délais ainsi que les modalités de transmission qui vous seront indiquées par le Professeur Principal.</i>
<i>Le collège</i>		<i>Élèves et Parents</i>
Saisie Vœux définitifs	Les modalités d'organisation de cette phase vous seront communiquées très	<i>Double demande pour les vœux définitifs : Papier (fiche dialogue) et numérique (en ligne)</i>

Du 4 mai au

24 mai 2026

prochainement.

- Organisation Entretiens
- Validation du Doc Brouillon
- Diffusion Fiche Dialogue après les vacances.

Pour l'instant, il s'agit de préparer et d'affiner au mieux le projet et les vœux définitifs qui seront formulés (Doc Brouillon).

-L'élève doit arriver le jour de l'entretien avec ses choix bien arrêtés. Lors de l'entretien, seuls des ajustements seront faits. Suite à l'entretien les vœux sont prêts à être saisis.

-Les élèves qui n'ont pas de 2^{ème} entretien font valider le document brouillon par le Professeur Principal.

Remettre la fiche dialogue complétée et signée au Professeur Principal en respectant le délai et procéder à la saisie en ligne avant fermeture. **Les vœux doivent être identiques sur les deux procédures.**

Merci pour votre implication et votre participation au succès de cette procédure d'orientation.

La Principale.